



SOCIÉTÉ IMMOBILIERE DU CAMEROUN

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC C.A AU CAPITAL DE 1.000.000.000 F.CFA
SIÈGE SOCIAL : 510, Avenue de l'indépendance, Hippodrome-BP : 387 YAOUNDÉ
RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Web site : www.sic.cm

E-mail info@sic.cm

COMMUNIQUE RADIO-PRESSE N° 000 03

Portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Restreint N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 du 04 Juillet 2019 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes Titulaire et d'un Commissaire aux Comptes Suppléant à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) exercices 2019-2024. *g*

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°013/AONR/SIC/CIPM/2019 du 04 juillet 2019 pour le recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la SIC, les résultats dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

CABINET RETENU			
Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA par exercice social	Montant TTC FCFA pour trois (03) exercices sociaux renouvelables une (01) fois
Recrutement d'un Commissaire aux Comptes titulaire et d'un Commissaire aux Comptes suppléant à la SIC	MAZARS CAMEROUN S.A B.P :3 791 Douala	26 122 630	78 367 890
	Suppléant CABINET OKALLA AHANDA & ASSOCIES BP :12 628 Douala	25 000 000	75 000 000

CABINET NON RETENU		
N°	CABINET	MOTIF D'ELIMINATION
01	INSIGHT GESTION	73.5/100 Note technique inférieure à 80/100
02	CEAC	73.5/100 Note technique inférieure à 80/100
03	EXPERTS MAC CAMEROUN	70/100 Note technique inférieure à 80/100

Le responsable du Cabinet titulaire ou son mandataire est invité à se présenter à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du projet de Marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission des cabinets non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 26 Aout 2019

LE DIRECTEUR GENERAL,

M. Sardaouna
Dr. AHMADOU SARDAOUNA

Ampliations :

- PCA/ SIC
- ARMP
- Médias
- Affichage/Archives/Chrono